auroFLOW exclusiv

VPM 20/2 S
VPM 60/2 S

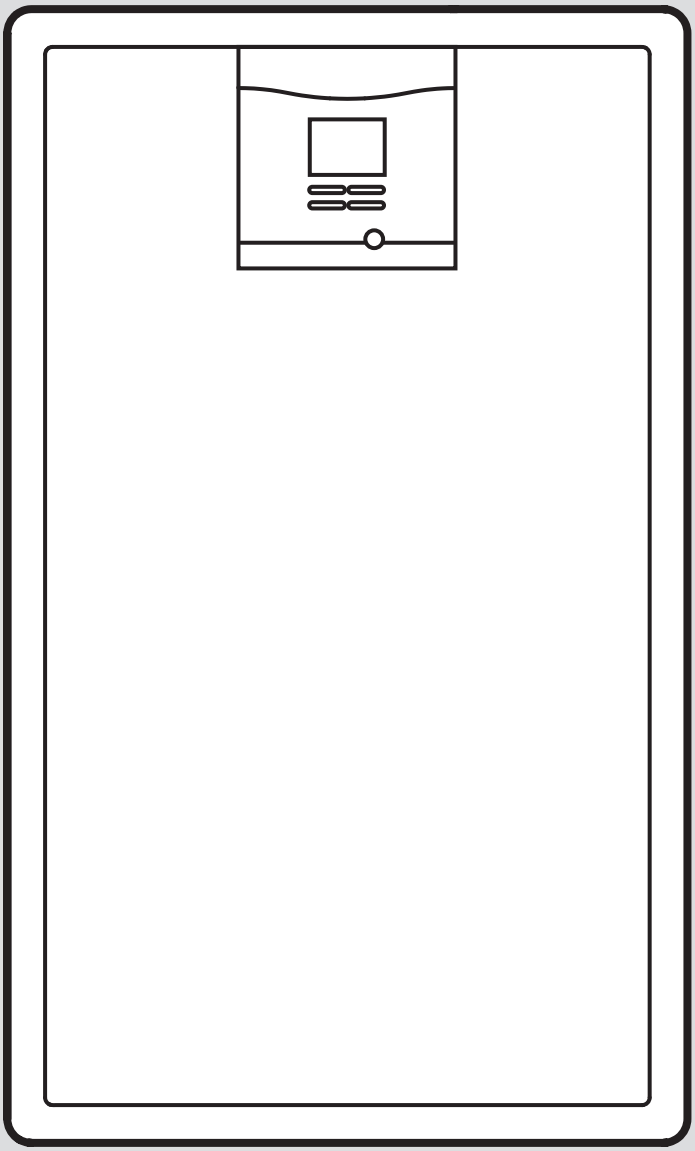

0020160757_02 - 04.05.2023

fr Notice d’emploi

Notice d’emploi

Sommaire

1	**Sécurité**	**3**
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes de sécurité générales	3
2	**Remarques relatives à la documentation**	**5**
2.1	Notice d’emploi originale	5
2.2	Respect des documents complémentaires applicables	5
2.3	Conservation des documents	5
2.4	Validité de la notice	5
3	**Description du produit**	**5**
3.1	Structure	5
3.2	Fonctionnement	5
3.3	Marquage CE	5
4	**Fonctionnement**	**6**
4.1	Système d’information et d’analyse numérique (système DIA)	6
4.2	Concept de commande	6
4.3	Affichage de base	7
4.4	Niveaux de commande	7
4.5	Visualisation du rendement solaire	7
4.6	Fonctions auxiliaires	7
4.7	Messages d’erreur et de maintenance	9
5	**Dépannage**	**10**
5.1	Identification et élimination des dérangements	10
6	**Maintenance et entretien**	**10**
6.1	Maintenance	10
6.2	Entretien du produit	10
7	**Mise hors service**	**10**
7.1	Mise hors service définitive de l’appareil	10
8	**Recyclage et mise au rebut**	**10**
9	**Garantie et service après-vente**	**10**
9.1	Garantie	10
9.2	Service après-vente	11

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs

Danger !
Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves

Danger !
Danger de mort par électrocution

Avertissement !
Risque de blessures légères

Attention !
Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

La station solaire a été spécialement prévue pour être utilisée dans des circuits solaires. L'installation solaire Vaillant est une installation solaire dédiée au chauffage solaire d'appoint ou à la production d'eau chaude. La station de charge solaire sert à chauffer l'eau de chauffage qui se trouve dans le ballon d'accumulation, et non à produire directement de l'eau chaude.

La station solaire ne peut fonctionner qu'avec du fluide solaire Vaillant. La partie solaire ne doit en aucun cas être balayée directement par de l'eau.

La station de charge solaire a été spécialement conçue pour les systèmes avec ballon d'accumulation **VPS/3** et capteurs solaires **VTK/VFK**. Il est possible d'envisager une installation avec d'autres ballons/capteurs solaires, sous réserve que la régulation interne le permette.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes de sécurité générales

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▸ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▸ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Risques de brûlures sous l'effet du fluide caloporteur chaud

Le fluide caloporteur chaud peut sortir dans la pièce de montage par la soupape de sécurité et provoquer des brûlures.

La conduite de purge sert à diriger le fluide caloporteur vers le bac de rétention.

- Faites en sorte que le fluide caloporteur chaud qui risque de s'échapper ne puisse présenter de danger pour personne.
- Placez le bac de rétention de sorte qu'il ne puisse pas basculer après l'avoir vidé.

1.3.3 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.3.4 Dommages matériels en cas de problèmes d'étanchéité

- Faites en sorte que les conduites de raccordement ne subissent pas de contraintes mécaniques.
- Ne suspendez pas de charge aux conduites (par ex. vêtements).

1.3.5 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- N'effectuez aucune modification :
  - au niveau du produit
  - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
  - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
  - au niveau de la soupape de sécurité
  - au niveau des conduites d'évacuation
  - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.6 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Notice d'emploi originale

La présente notice constitue une notice d'emploi originale au sens de la directive sur les machines.

2.2 Respect des documents complémentaires applicables

► Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.3 Conservation des documents

► Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.4 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Désignation de modèle	Référence d'article
VPM 20/2 S	0010014314
VPM 60/2 S	0010014315

3 Description du produit

La station de charge solaire sert au chauffage solaire d'appoint et à la production d'eau chaude.

3.1 Structure

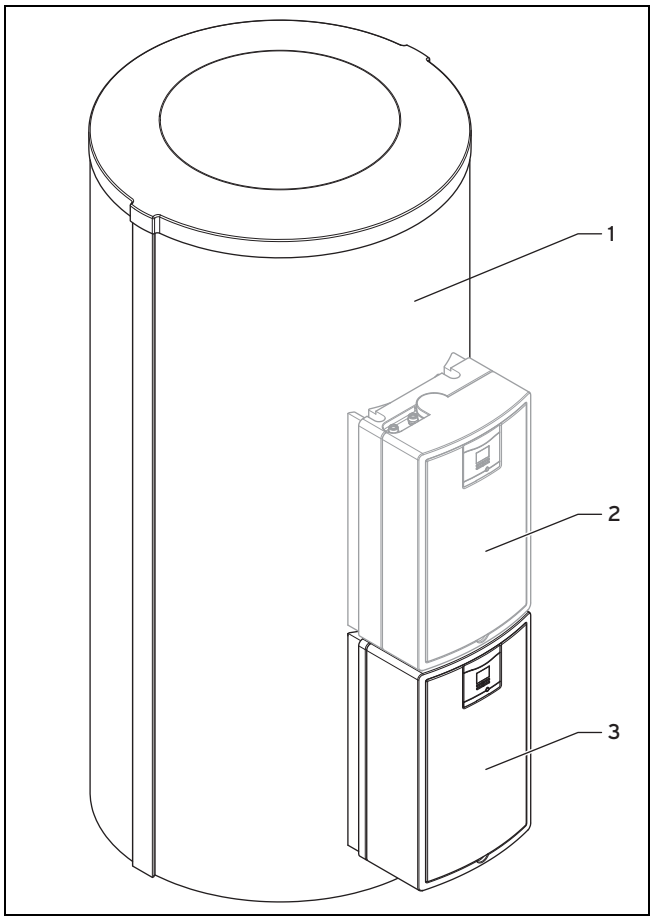

1 Ballon d'accumulation
2 Station d'eau potable (en option)
3 Station de charge solaire

3.2 Fonctionnement

La station de charge solaire transporte le fluide caloporteur chaud du champ de capteurs vers le ballon d'accumulation.

La station de charge solaire comporte un échangeur de chaleur. L'échangeur de chaleur sert à communiquer la chaleur du fluide caloporteur à l'eau du ballon d'accumulation.

La station de charge solaire est pilotée automatiquement par le régulateur intégré.

3.3 Marquage CE

CE

Le marquage CE atteste que les produits sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la déclaration de conformité.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Système d'information et d'analyse numérique (système DIA)

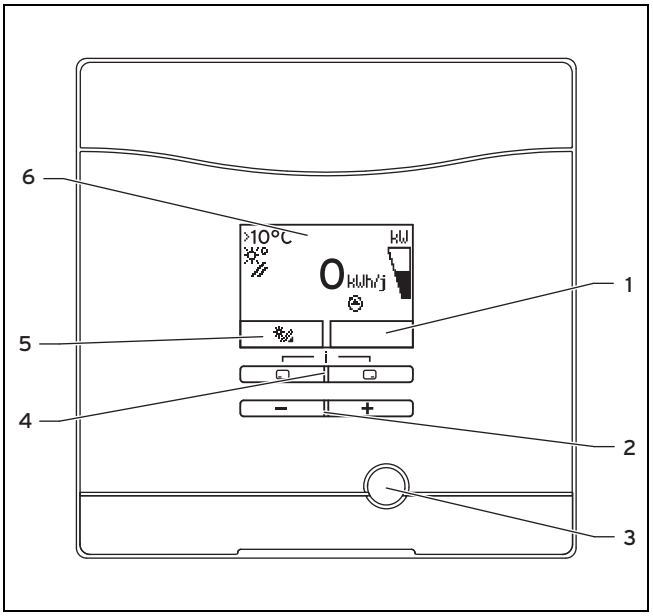

1 Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection droite
2 Touches moins et plus
3 Touche de réinitialisation
4 Touches de sélection gauche et droite
5 Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection gauche
6 Affichage

La station de charge **VPM/2 S** est équipée d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA).

Le système DIA vous donne des informations sur l'état de service de la station de charge et peut donc vous aider à remédier aux défauts.

Si vous appuyez sur une touche du système DIA, le rétroéclairage de l'écran s'allume. La pression sur une touche ne déclenche donc aucune fonction.

Si vous n'actionnez aucune touche, le rétroéclairage se coupe automatiquement au bout d'une minute.

4.1.1 Symboles affichés

Symbole	Signification
kW	Affichage de la puissance solaire actuelle (diagramme en barres)
>10°C	Température du capteur (si disponible)
	Pompe solaire active – Symbole clignotant : vérification pour déterminer si la chaleur est suffisante pour faire démarrer le circuit solaire – Symbole affiché en permanence : circuit solaire en fonctionnement, pompe de charge du ballon active
F.XX	Erreur dans le système solaire (Apparaît à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.)
☀	Confort
☾	Réduit

4.2 Concept de commande

L'unité de production d'eau chaude sanitaire s'utilise à l'aide des touches de sélection ▭ et ▭, de la touche Plus ⊕ et de la touche Moins ⊖.

Les deux touches de sélection sont des touches dites « programmables ». En d'autres termes, elles changent de fonction selon les situations.

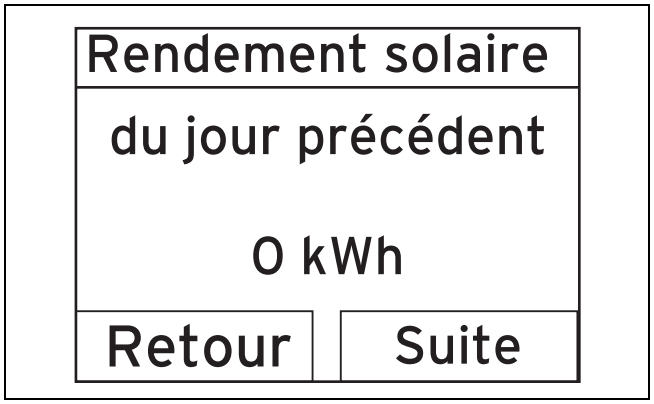

Si, depuis l'affichage de base, par exemple, vous appuyez sur ▭, la fonction associée bascule de ⁂ (rendement solaire) à **Retour**.

Si vous appuyez sur ▭ :

– vous passez directement de l'affichage de base à l'affichage du rendement
– vous annulez la modification de la valeur de réglage
– vous accédez au niveau immédiatement supérieur dans le menu.

Si vous appuyez sur ▭ :

– vous accédez à l'affichage de rendement suivant
– vous validez une valeur de réglage
– vous accédez au niveau immédiatement inférieur dans le menu.

Si vous appuyez simultanément sur ▭ + ▭ :

– vous accédez à un menu offrant des fonctions supplémentaires.

Si vous appuyez sur ⊖ ou ⊕ :

– vous naviguez dans la liste de sélection du menu (accès à l'option précédente ou à l'option suivante)
– vous augmentez ou vous réduisez la valeur de réglage sélectionnée

Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation.

Remarque
Vous pouvez à tout moment annuler la modification d'un réglage ou l'affichage d'une valeur en appuyant sur ⊟.

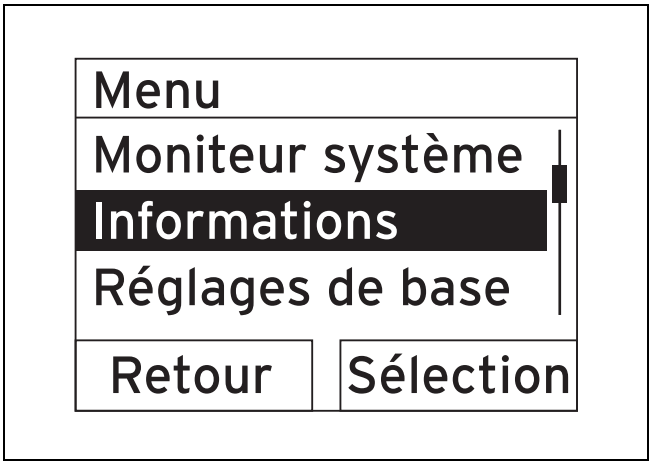

Un objet sélectionné est mis en surbrillance à l'écran (lettres claires sur fond sombre).

Remarque
Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base. Une modification doit être validée pour être prise en compte.

4.3 Affichage de base

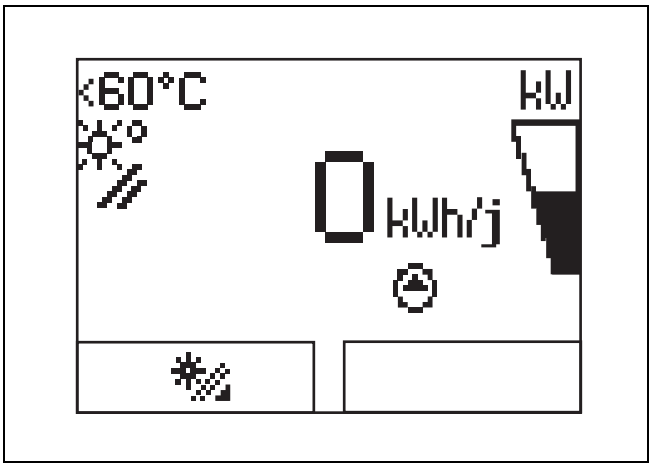

Dans des conditions de service normales, c'est l'affichage de base qui apparaît à l'écran. L'affichage de base indique l'état actuel. Si vous appuyez sur ⊟, le rendement solaire s'affiche à l'écran. Si l'écran est sombre, la première pression sur une touche active le rétroéclairage. Dans ce cas, il faut à nouveau appuyer sur la touche pour déclencher la fonction correspondante.

Pour revenir à l'affichage de base :

– Appuyez sur ⊟ pour quitter le niveau de sélection
– n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

Une modification doit être validée pour être prise en compte.

En présence d'un message d'erreur, l'affichage de base fait apparaître un texte en clair qui donne des informations sur le défaut.

4.4 Niveaux de commande

Cet appareil offre deux niveaux de commande :

– **Niveau de commande destiné à l'utilisateur**
  Le niveau de commande destiné à l'utilisateur regroupe les possibilités de réglage les plus fréquemment utilisées, qui ne requièrent pas de savoir-faire spécifique, et sert à afficher les informations les plus importantes.
  Un menu vous permet d'accéder à des informations supplémentaires.
– **Niveau de commande destiné à l'installateur spécialisé**
  Le niveau de commande réservé à l'installateur spécialisé nécessite un savoir-faire particulier. C'est la raison pour laquelle il est protégé par un code d'accès. C'est là que l'installateur spécialisé peut ajuster les paramètres de la station.

4.5 Visualisation du rendement solaire

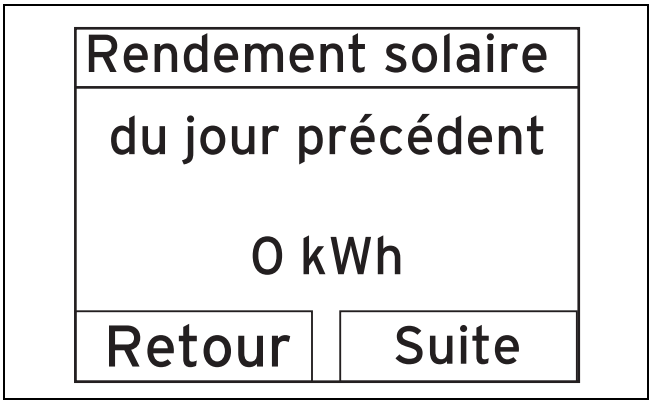

L'affichage de base permet de visualiser le rendement solaire exprimé en kilowattheure :

► Appuyez sur ⊟.
  ◁ L'écran affiche le rendement solaire du jour précédent.
► Appuyez sur ⊟.
  ◁ L'écran affiche le rendement solaire du mois en cours.
► Appuyez sur ⊟.
  ◁ L'écran affiche le rendement solaire de l'année en cours.
► Appuyez sur ⊟.
  ◁ L'écran affiche le rendement solaire total.

4.6 Fonctions auxiliaires

Le système d'information et d'analyse numérique offre des fonctions supplémentaires accessibles par le biais d'un menu.

4.6.1 Utilisation du menu

Appuyez sur ⊟ et ⊟ (« **i** ») simultanément pour accéder au menu.

4.6.2 Structure du menu

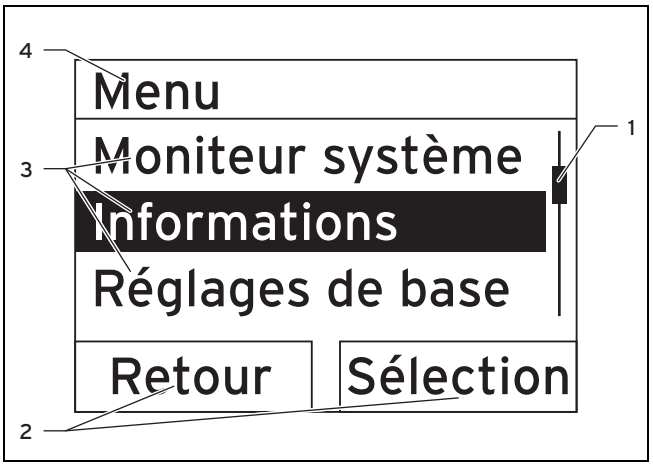

1 Barre de défilement (uniquement si toutes les entrées de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran)

2 Fonctions actuelles des touches de sélection gauche et droite (fonctions de touche programmable)

3 Entrées de liste correspondant au niveau de sélection

4 Nom du niveau de sélection

Le système d'information et d'analyse numérique offre un menu qui peut comporter jusqu'à deux niveaux de sélection (sous-niveaux).

Il faut parcourir les niveaux de sélection pour accéder au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

Remarque
Le chemin d'accès qui figure au début des consignes indique comment accéder à la fonction en question **Menu → Informations → Coordonnées**.

4.6.3 Moniteur système

Menu → Moniteur système

– La fonction Moniteur système sert à visualiser l'état actuel de l'installation solaire. L'écran indique parallèlement la signification des codes d'état sous forme de texte en clair.
– En présence d'une sonde de capteur, la température des capteurs s'affiche.
– En présence d'une sonde en bas du ballon, la température en bas du ballon s'affiche.
– La puissance du circuit du ballon s'affiche également.
– L'affichage se met automatiquement à jour dès que l'état de l'appareil change.

Code d'état	Texte en clair	Signification
400	**Module en attente**	La station de charge solaire est en veille.
402	**Dégommage pompe solaire en cours**	L'installation contrôle s'il y a suffisamment de chaleur pour pouvoir faire démarrer le circuit solaire.
403	**Ballon totalement chargé**	Le ballon d'accumulation est plein.
404	**Module en mode nuit**	Les fonctions solaires sont désactivées de nuit, dans un souci d'économies d'énergie.
405	**Charge zone de chauffage en cours**	La zone eau de chauffage du ballon d'accumulation est en cours de charge.
406	**Zone ECS ECS en cours**	La zone eau potable du ballon d'accumulation est en cours de charge.
407	**Charge piscine ou deuxième ballon en cours**	Le ballon d'accumulation est plein. La station de charge solaire est en train de charger une piscine ou un deuxième ballon.
408	**Protection antigel active**	L'installation est désactivée (fonction de protection).
409	**Protection solaire active**	L'installation est désactivée (fonction de protection).
410	**Module hors service**	La station de charge solaire est arrêtée.

4.6.4 Affichage des coordonnées

Menu → Informations → Coordonnées

– Si l'installateur spécialisé a paramétré son numéro de téléphone au moment de l'installation, vous pouvez l'afficher grâce à l'option **Coordonnées**.

4.6.5 Affichage du numéro de série et de la référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

– L'option **Numéro de série** indique le numéro de série de l'appareil, que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé.
– La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série (7e à 16e caractères).

4.6.6 Affichage des heures de fonctionnement

Menu → Informations → Heures fonctionnem.

– L'option **Heures fonctionnem.** permet d'afficher le nombre d'heures de fonctionnement de la pompe de charge solaire depuis la mise en service.

4.6.7 Réglage de la langue

Menu → Réglages de base → Langue

– L'installateur agréé a déjà réglé la langue de votre choix lors de l'installation. Pour changer la langue, utilisez l'option ci-dessus.

4.6.8 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Réglages de base → Contraste écran

– Cette fonction permet de régler le contraste de l'écran de façon à optimiser la lisibilité.

4.6.9 Réglage de la date, de l'heure et du passage à l'heure d'été/d'hiver

Remarque
Il n'est possible de régler la date, l'heure et le passage automatique à l'heure d'été/d'hiver qu'en l'absence de régulateur système.

Menu → Réglages de base → Date

– Cette option sert à régler la date.

Menu → Réglages de base → Heure

– Cette option sert à régler l'heure.

Menu → Réglages de base → Heure d'été/hiver

– Cette option sert à définir si le système d'information et d'analyse numérique (système DIA) doit basculer automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver ou non.

4.6.10 Réglage de l'emplacement

Menu → Réglages de base → Régler emplacement

– Cette option sert à régler l'emplacement.

4.7 Messages d'erreur et de maintenance

Messages d'erreur

Les messages d'erreur sont prioritaires sur les autres affichages. Si un défaut se produit, la station solaire est désactivée. Un code défaut apparaît à la place de l'affichage de base à l'écran de la station solaire. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.

Si plusieurs défauts se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les messages d'erreur correspondants, à raison de 2 secondes à chaque fois.

► Si la station de charge solaire affiche un message d'erreur, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

Codes d'erreur

Les messages d'erreur s'affichent à l'écran environ 20 secondes après l'apparition d'un défaut. Le message d'erreur est consigné dans la mémoire de défauts du régulateur de l'installation solaire.

Remarque
Seul un installateur spécialisé est à même de remédier aux défauts ci-dessous et de vider le contenu de la mémoire de défauts.

Code d'erreur	Texte en clair	Signification
20	**Arrêt limiteur température**	La température est trop élevée. L'installation est désactivée jusqu'à ce que la température revienne dans une plage normale.
1270	**Coupure pas de pression**	Le capteur de pression du circuit solaire ne mesure pas de pression.
1272	**Pompe du ballon erreur électronique**	Le système électronique de la pompe de charge du ballon est défectueux.
1273	**Pompe solaire erreur électronique**	Le système électronique de la pompe solaire est défectueux.
1275	**Pompe du ballon bloquée**	La roue à aubes de la pompe de charge du ballon est bloquée.
1276	**Pompe solaire bloquée**	La roue à aubes de la pompe solaire est bloquée.
1281	**Sonde capteur T1 erreur**	La sonde de température T1 est défectueuse.
1282	**Sonde capteur T2 erreur**	La sonde de température T2 est défectueuse.
1283	**Sonde capteur T3 erreur**	La sonde de température T3 est défectueuse.
1284	**Sonde capteur T4 erreur**	La sonde de température T4 est défectueuse.
1355	**Sonde débit volum. circ. ballon : erreur**	Aucun débit volumique n'est détecté alors que la pompe de charge du ballon tourne à puissance maximale.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement qui s'affichent à l'écran ont un caractère informatif. L'installation continue de fonctionner en cas d'avertissement. L'écran de la station de charge solaire fait apparaître un code d'avertissement à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'avertissement affiché.

Si plusieurs avertissements se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les messages d'avertissement correspondants, à raison de 2 secondes à chaque fois.

► Si le message d'avertissement reste affiché sur la station de charge solaire, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

Codes d'avertissement

Code d'avertissement	Texte en clair	Signification
40	**Pression circ. solaire trop élevée**	Le capteur de pression du circuit solaire mesure une pression supérieure à la normale.
41	**Pression circ. solaire trop basse**	Le capteur de pression du circuit solaire mesure une pression inférieure à la normale.
42	**Pompe du ballon avertissement**	La pompe de charge du ballon émet un avertissement.
43	**Pompe du ballon fonctionnement à sec**	Il n'y a plus d'eau dans la pompe de charge du ballon.
44	**Pompe solaire avertissement**	La pompe solaire émet un avertissement.
45	**Pompe solaire fonctionnement à sec**	Il n'y a plus de fluide caloporteur dans la pompe solaire.
48	**Capteur de pression pas de signal**	Le capteur de pression du circuit solaire n'émet pas de signal.

5 Dépannage

5.1 Identification et élimination des dérangements

► En cas de défaut, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

6 Maintenance et entretien

6.1 Maintenance

Danger !

Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation non conforme

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

► Ne tentez jamais d'effectuer vous-même la maintenance ou la réparation de l'appareil.

► Confiez les travaux de maintenance ou les réparations à une société d'installation agréée. Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien et de maintenance.

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

6.2 Entretien du produit

1. Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
2. N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service définitive de l'appareil

Attention !

Risque de dommages pour l'installation

Une mise hors service non conforme à la procédure risque de provoquer des dommages au niveau de l'installation.

► Veillez à ce que la mise hors service de l'appareil soit effectuée exclusivement par un installateur agréé.

► Veillez à ce que la mise hors service de l'appareil soit effectuée par un installateur agréé.

8 Recyclage et mise au rebut

Mise au rebut de l'emballage

► Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Validité: sauf France

Mise au rebut de l'appareil

Si le produit porte ce symbole :

► Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.

► Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Validité: France

Mise au rebut de l'appareil

► Éliminez correctement le produit et les accessoires.

► Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

► Avant de jeter le produit, assurez-vous qu'aucune donnée à caractère personnel (identifiants de connexion, par exemple) ne se trouve dessus ou à l'intérieur.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: Belgique ET Vaillant

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit

nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse ET Vaillant

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France ET Vaillant

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Validité: Belgique ET Vaillant

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Validité: Suisse ET Vaillant

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.ch.

Validité: France ET Vaillant

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Fournisseur
N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15 ▮ B-1620 Drogenbos
Tel. 2 3349300 ▮ Fax 2 3349319
Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352
info@vaillant.be ▮ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl
Z.I. d'In-Riaux 30 ▮ CH-1728 Rossens
Tél. +41 26 409 72 10 ▮ Fax +41 26 409 72 14
Service après-vente tél. +41 26 409 72 17 ▮ Service après-vente fax +41 26 409 72 19
romandie@vaillant.ch ▮ www.vaillant.ch

SDECC SAS (une société de Vaillant Group en France)
SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ▮ Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso
94120 Fontenay-sous-Bois
Téléphone 01 4974 1111 ▮ Fax 01 4876 8932
www.vaillant.fr

0020160757_02

Éditeur/fabricant
Vaillant GmbH
Berghauser Str. 40 ▮ D-42859 Remscheid
Tel. +49 2191 18 0 ▮ Fax +49 2191 18 2810
info@vaillant.de ▮ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.
Sous réserve de modifications techniques.